

RÈGLEMENT

- Les départs se font par groupe d'environ 25 personnes, toutes les 15 minutes. Pour être assurés de participer dans la même tranche horaire que vos amis, **inscrivez-vous en groupe !**
- Départ et arrivée à l'Arboretum d'Aubonne, places de parc à proximité. Le parcours d'environ 6 km est accessible à tous.
- Les inscriptions et leur paiement intégral sont pris en compte du 18 mars au 11 mai

**Important : l'inscription est validée par le versement sur le compte
(IBAN CH75 0832 7255 9629 7090 6)**

Société de Développement Aubonne & Environs – Aubonne Gourmande 2019

L'inscription n'est pas valable tant que le versement n'a pas été effectué

- L'heure de départ souhaitée (de 10 h 30 à 17 h 30), est à préciser sur le bulletin de versement.
- La priorité de l'horaire se fera selon l'ordre d'arrivée des paiements.
- A réception du paiement, un accusé de réception sera envoyé avec l'heure de départ. Merci d'être sur place 15 minutes avant le départ.
- La marche a lieu par tous les temps.
- Dès le paiement effectué, les inscriptions sont définitives. Il ne sera fait aucun remboursement. En cas de non-participation, le montant de l'inscription reste acquis aux organisateurs. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.
- Les organisateurs sont assurés en responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité en cas de vol, maladie, accident ou perte. Les parents sont responsables de leurs enfants pendant et après la manifestation.
- Pour des questions d'organisation, les personnes se présentant sans avoir été inscrites au préalable, ne sont pas acceptées.

Sont compris dans la marche : 1 verre souvenir avec porte-verre, les jeux et animations, le plan du parcours, le menu complet – 1 verre de vin (ou minérale) servi à chaque arrêt où un mets est servi.